

CHSCT d'administration centrale (12 juin 2019)

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de l'administration centrale (CHSCT-AC) s'est réuni en séance plénière le 12 juin 2019.

Cette réunion était présidée par Laurence Venet-Lopez, accompagnée notamment de Servane Gilliers Van Reysel, sous-directrice adjointe du développement professionnel et des relations sociales, et de Marie-Claire Hamon, cheffe du bureau de l'action sanitaire et sociale (BASS). La CFDT était représentée par Isabelle Vandermeersch, Agnès Desoindre et Stéphanie Clarenc.

Réorganisation de l'administration centrale

L'administration centrale a jusqu'au 17 juin pour faire ses propositions de réorganisation, conformément à la [circulaire du Premier ministre](#). À ce stade, les réflexions sont en cours et les propositions n'ont pas encore fait l'objet d'un arbitrage. Ce sujet sera détaillé lors du [comité technique d'administration centrale du 19 juin](#).

La CFDT demande la constitution d'un groupe de travail sur la réorganisation de l'administration centrale afin d'en anticiper les conséquences sur les agents et de garantir un



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

dialogue permanent avec les agents tout au long du processus ainsi que des conditions de travail acceptables.

Suites de la réunion du CHSCT-AC du 15 mars 2018

Parmi les suites données au CHSCT précédent, nous notons :

- l'intégration de la présentation de la médecine de prévention dans le protocole d'accueil des nouveaux arrivants ;
- la réunion du groupe de travail sur les accidents du travail ;
- la visite du site de Maine par le CHSCT-AC.

Programme Prévention du CHSCT-AC

Ce programme a pour objectif de reprendre les actions de prévention programmées sur la mandature, à savoir sur la période allant de 2019 à 2022. Le BASS a fait une proposition de programme reprenant les obligations réglementaires et les priorités déclinées selon 3 axes :

- l'amélioration des déplacements internes ;
- l'aménagement des postes de travail dans les bureaux ;
- le perfectionnement du dispositif de prévention des attaques ou des intrusions extérieures.

Ces propositions doivent faire l'objet d'un groupe de travail afin d'identifier les actions associées à ces axes.



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

Pour la CFDT, il manque à ce programme un axe « qualité de vie au travail » afin de répondre au mal-être croissant des agents d'administration centrale. Certains sujets comme l'application de la charte du temps de travail doivent constituer une priorité pour le bien-être des agents. Les diagnostics RPS ont été réalisés mais le plus gros de la démarche reste à faire en termes d'élaboration des plans d'actions et leur mise en œuvre dans les structures. Il est également important pour les agents de retrouver un collectif de travail et de d'acter des actions en ces sens.

L'administration répond favorablement à l'ajout de cet axe.

CHSCT d'Auzeville

L'expertise du BPSR montre que l'existence d'un CHSCT à Auzeville ne fait pas obstacle à l'examen par le CHSCT-AC des problématiques de ce site délocalisé.

Accidents du travail

Un premier groupe de travail s'est réuni afin de lister les différents accidents du travail et d'identifier les actions à mettre en œuvre. De manière générale, les accidents du travail surviennent en cas d'épisodes neigeux ou de verglas et lorsque les agents se dépêchent. Il y a aussi quelques accidents liés à la circulation des piétons entre Varenne et Barbet-de-Jouy. Un compte rendu a été fait par l'administration.



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

La CFDT a rappelé l'ensemble des actions identifiées dans le cadre de ce groupe de travail, à savoir :

- l'aménagement du temps de travail en cas d'épisode neigeux : horaires adaptés, mise en place ponctuelle de télétravail ;*
- sensibilisation des agents et de la hiérarchie sur le risque d'accident de trajet sur le thème « Rien ne sert de courir », qui intègre la charte du temps de travail et la planification des réunions ;*
- aménagement d'un emplacement réservé aux livraisons rue de Varenne afin d'améliorer la visibilité des piétons qui traversent cette rue ;*
- alerte sur les conditions de travail au cabinet, à l'origine de fortes tensions pour les agents qui y travaillent ;*
- vigilance et suivi des habilitations électriques des agents d'administration centrale concernés.*

La CFDT a également demandé à l'administration de réaliser une fiche réflexe pour les agents en situation d'accident du travail afin de récapituler les démarches à réaliser et les délais. Cette fiche aura vocation à être sur l'intranet afin que les agents puissent y accéder.

Registre hygiène et sécurité

On constate que ces registres sont peu utilisés (20 alertes sur une année). Ces alertes étaient relatives à des agressions

verbales, des odeurs, des problèmes d'ouverture des portiques, la présence de punaises dans les bureaux, l'absence de distributeurs de savon dans les sanitaires, des dysfonctionnements du chauffage... De manière générale, les problèmes signalés ont été réglés.

Il a été proposé de dématérialiser ce registre tout en maintenant les registres papier dans les bâtiments, notamment pour les personnes extérieures.

La CFDT encourage les agents à notifier les alertes en matière de santé et sécurité au travail dans ces registres présents dans tous les bâtiments d'administration centrale.

Formation aux gestes de premiers secours

La [circulaire du 2 octobre 2018](#) relative à la généralisation auprès de l'ensemble des agents publics des formations aux gestes de premiers secours matérialise l'engagement du gouvernement de former 80% des agents publics aux gestes de premiers secours avant le 31 décembre 2021.

Dans ce contexte, un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des agents afin de faire un état des lieux des agents déjà formés. Des formations seront mises en œuvre afin d'atteindre cet objectif.

S'agissant d'une obligation réglementaire qui, à ce titre,



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

doit figurer dans le programme prévention, la CFDT demande donc son inscription dans ce programme. La CFDT souhaite également une communication plus large sur cette formation et sur les dates des prochaines sessions afin que les agents puissent prendre leurs dispositions.

Travaux sur les sites parisiens

- **Barbet-de-Jouy**

Les travaux de remplacement des huisseries sont en cours. À l'issue de ce chantier, des stores intérieurs seront posés à l'exception des fenêtres de la façade nord.

La CFDT s'inquiète de l'ouverture des fenêtres qui reste faible et du risque de températures élevées dans les bureaux durant l'été. L'ouverture des fenêtres est passée de 7 à 9 cm mais cette ouverture reste insuffisante ; il faudrait envisager un minimum de 15 cm d'ouverture.

La CFDT demande également la pose de stores intérieurs dans les bureaux de la façade nord car ces bureaux sont exposés au soleil, notamment par réflexion sur le bâtiment d'en face.

Les deux scénarios retenus pour la requalification de l'entrée de Barbet-de-Jouy ont été présentés. Ces scénarios ont en commun qu'ils isolent le flux des véhicules de celui des piétons et mettent en place un contrôle séparé des agents du



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

MAA et des agents extérieurs ; les vélos seront gérés comme les voitures (les agents à vélo accéderont au site *via* le parking comme les agents motorisés puis rejoindront leur bureau par les ascenseurs). Les différences entre les deux projets résident principalement dans l'aménagement de l'entrée et l'aspect visuel.

Ces scénarios seront présentés à l'Auri pour la restauration et à la Mipa pour les archives.

La CFDT demande que ces projets soient présentés a minima en CT-DGPE, voire à tous les agents de la DGPE, qui sont les principaux concernés par ce sujet.

- **Vaugirard**

Les travaux de mise à niveau des salles de réunion sont en cours.

- **Varenne**

Les travaux du bâtiment D sont en cours. Les équipes font le nécessaire pour concentrer les travaux les plus bruyants en dehors des heures de travail et pendant les périodes de vacances scolaires.

- **Hôtel Villeroy**

Les travaux sont programmés. Durant ces travaux, le ministre



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

et les conseillers déménageront dans un autre hôtel.

- **Signalétique**

À partir de juillet et jusqu'à l'automne, la signalétique sera posée dans l'ensemble des bâtiment de l'administration centrale.

- **Éclairage Led**

Suite à l'étude de l'Anses mettant en évidence les risques liés à l'utilisation des Led, M. Rauhoff précise que les Led ne sont pas utilisés dans les bureaux et ne sont présentes que dans les zones de circulation, ce qui réduit considérablement les risques liés à l'exposition des agents.